

Image not found or type unknown



Vente d'une auto et du mal a recuperer mon argent

Par **azimael**, le **03/02/2009** à **20:31**

bonjour moi je voudrais des renseignements
j'ai vendu un véhicule de 15 ans a une personne qui est reparti avec celle-ci en la remorquant car elle roulait plus un petit souci dont je ne connaissais pas l'origine
net donc il me doit encore 200 euro et refuse de me les donner
il me dit qu'il y a vice caché
alors que je ne vois pas ce qu'il y a comme vice caché
de plus moi la préfecture m'a dit que l'on ne marquait plus vendu en l'état sur la carte grise car ça n'avait pas de valeurs est-ce vrai???
merci car je ne sais plus comment faire?
de plus on m'a dit que pour qu'il y ait vices cachés il fallait qu'elle soit récente car quand on achète un véhicule ancien faut pas s'attendre à ce qu'elle soit nickel sans souci est-ce vrai?